

Intentions confiées à la prière de l'Église :

Samedi 21 Décembre à Viry : Pdfs des Fam. Marmilloud, Duval, Genoud-Prachex – Jean Peroni – Jeanne et Alphonse Vionnet/Laure et Robert Martin – Pour une famille – Denise et Louis Gros – André Brunon Diego Morandini – Corinne Ricou – Jeannette Guillard – Solange Chavaz – Georgette Courtois Lucien Barbier – Gilbert Chavaz – Tommasina Viscusi /Gilda, Joseph Viscusi et Sylvana Gallucci – Jean-Marc Gros – Simone Vuillet et pdfs – Fam. Lucien Durand – Henry Chevalier.

Dimanche 22 Décembre à St-Julien : Amélie Bouesnard-Lemoine - Vincent Mallay et fam. – Fam. Megevand/Chardon – Madeleine et Geneviève Tupin – Fam. Onillon et pdfs – Clément Guithon – Père Joseph Gal et Irène – Francia et Fernand Riggaz.

Dimanche 22 Décembre à Beaumont : Denise et René Vigne – Adrien Blanc – Jean-François Jacquemoud – Michel Girod – Jean-Pierre Rastello – Florent Michaux – Paul Chappuis – Gabrielle Grandchamp – Gisèle Lazzarotto – Amélie et Simon Jeanmonod – Irma et Delphin Rouzet – Alice et Robert Métral – Marie et Alexis Métral – Lucienne et François Métral – Ginette et Maurice Lévêque – Christine Waridel et Mme Zeller – Bernard Bibollet – André Bertherat-Paccard - Thérèse Morand – Marie-Jeanne et Germain Mabut et leur petite fille Sabrina – Monique Mabut-Duret et fam. – Pour les Défunts.

Mardi 24 Décembre à Saint Julien : Jean-Claude Mallay – Fam. Ramet, Barithel, Thévenin – Fam. Duvernay, Courtois, Rigollet – Pour les fam. de Lola, Lina, Philippine – Gisèle Gavaqqio – Fam. Santarelli et Brachet – Dfts fam. Gaston Claret, Jean Roulet – Madeleine et Pierre Ducruet et Laurent Hélène et Raymond Bouchet.

Mardi 24 Décembre à Valleiry : Yvette Picut – Maria Sanchez - En l'honneur de St Antoine de Padoue – Kevin Favre – Martine Meynet – Marie et Marius Sautier et pdfs – Lucien, Monique et Michèle Couturier – Fam. Blandin/Perron – Dfts fam. Favre/Rouge/Excoffier – Fernande, Brigitte Brunier et fam. – Fam. Carrillat/Bornand/Bocquet – Jany, Monique Marchand – Jany, Monique Marchand – Hama Kontongomde.

Mardi 24 Décembre à Viry : Thérèse et François Mégevand et Fam. Clément – Adolphe Benoit et pdfs.

Mardi 24 Décembre à Feigères : Pour tous les défunts – Bertrand Bernaz – Irène Mégevand – Roland et Geneviève Rambosson – Fam. Hernandez/Payet/Dijoux – Catherine Saxod – Roger Jacquemoud et dfs Fam. Valleliau – Suzanne et Raymond Fournier – Dfts fam. Rambosson Alexandre – Dfts fam. Emile Copponnex.

Mercredi 25 Décembre à St-Julien : Gilberte Demolis – Marie-Louise Ecuivillon – Josette Miquet – Marcel Blanchard – Bernadette Saxod – Marcelle Hotelier – Gilbert Sublet et fam. – Fam. Tupin/Cessot/Boymond – Fam. Duparc – Fam. Conrad Chappuis et pdfs – Edmée et Bernard Boymond – Michelle Enselme – Jean-Claude Degeorge et fam. – Jean Gauche – Les Ames du Purgatoire.

Mercredi 25 Décembre à Archamps : Marie-Thérèse Laverrière – Jean Vuailat – Pierre-André Senggen Ginette Druz – Amélie Verdonnet – Georges Larue – André-Louis Auguste – Micheline Mandallaz – Pierre Baudet – Fam. Charles Niquille et pdfs – Simone et Roger Masson – André Steiner.

Mercredi 25 Décembre à Chênex : Gilbert Chêne – Georgette Ladignac-Philippe – Gabrielle et Roland Duparc – Fam. Laplace/Ducrot – Dfts et Vivts Fam. Gérard Lhomann – Philippe Mogeon – Madeleine Tremblet – Aurélie Challansonnex – Dfts fam. Valentien-Tremblet-Chardon-Decroux.



Paroisse Saints Pierre et Paul en Genevois

Dimanche 22 Décembre 2024

4ème Dimanche de l'Avent

Année C



« *Gouçons la joie d'être aimés et sauvés* »

Du 22 Décembre au 29 Décembre

4ème dimanche de l'Avent

À l'approche de Noël, nos villes ont pris un air de fête. Toutes ces lumières qui illuminent les rues et les maisons c'est quelque chose d'extraordinaire. Avec les marchés de Noël et des concerts dans nos églises, on se prépare à faire la fête. Des associations, comme secours catholiques s'organisent pour que cette joie soit partagée avec les plus pauvres. Noël sera également célébré dans les hôpitaux et les maisons de retraite. Les jeunes de l'aumônerie de certaines paroisses envoient des cartes des vœux aux détenus. Chaque année, des hommes et des femmes de bonne volonté s'organisent pour que cette joie de Noël soit offerte à tous.

Où trouver le vrai sens de Noël ? On ne pense plus à Celui qui devrait être au centre de cette fête. Les textes bibliques de ce dimanche nous rappellent que Dieu ne cherche pas le grandiose ; bien au contraire, il passe par des humbles chemins. C'est ce que nous découvrons avec le prophète Michée dans la 1ère lecture : «Toi Bethléem, tu es le plus petit, mais tu portes le plus grand». Ce choix de Bethléem montre la préférence de Dieu pour ce qui est petit et humble.

Noël, c'est Jésus qui est né dans des conditions misérables ; il continue à venir dans notre vie. Vivre un vrai Noël c'est l'accueillir chaque jour et lui donner la première place. Il a été envoyé pour chercher et sauver ceux qui étaient perdus. C'est une bonne nouvelle pour ceux et celles qui vivent sans espérance. C'est de cela que nous avons à témoigner dans notre monde d'aujourd'hui.

En ce temps de Noël, nous sommes en communion avec le peuple de Mayotte.



*Bonne préparation et
une belle célébration de la nativité de Jésus !*

P. Viju Mathew

Pas d'Adoration et Ecoute le jeudi pendant les vacances scolaires.

Funérailles chrétiennes : Confions à la miséricorde du Père : Amélie Bouesnard-Lemoine (St-Julien) et prions pour sa famille

Quêtes : 22 Décembre pour la paroisse.

« Avec le Christ, osons une paroisse missionnaire, accueillante et joyeuse ! »			
Samedi	21 Décembre	Viry	18h30
4ème Dimanche de l'Avent	22 Décembre	St-Julien - Beaumont	10h00
		Vétraz-Monthoux	18h00
Mardi Nuit de Noël	24 Décembre	St-Julien	18h00
		précédée d'une veillée pour les enfants	
		Viry	18h30
		Valleiry	21h00
		Feigères	23h00
Mercredi Nativité de Noël	25 Décembre	St-Julien - Archamps - Chênex	10h00
Jedi	26 Décembre	Chez les Sœurs à Vulbens (précédée des Laudes à 8h00)	08h30
Vendredi	27 Décembre	EHPAD de Collonges	11h00
		Chapelle de l'hôpital (précédée du chapelet à 18h00)	18h30
Samedi	28 Décembre	Viry	18h30
Dimanche Ste Famille	29 Décembre	St-Julien - Présilly - Vulbens Vétraz-Monthoux	10h00 18h00
Mercredi Solennité Marie mère de Dieu	1 ^{er} janvier	St-Julien	18h30

Soirée Chants de Noël : le 24 décembre à 17h00 en l'église de Chênex, avec orgue, flûte, violoncelle, chants par et pour tous.



"OPÉRATION "L'ORANGE DE NOËL" : Une orange vous sera proposée à la sortie des messes de Noël. Les dons recueillis seront adressés à deux associations : Unaterra, de Saint-Julien et Caritas, au Rwanda.

Dimanche de la Santé : Vous travaillez dans le monde de la santé, nous vous accueillerons le jeudi 16 janvier à 20h30 à la maison paroissiale. Après un temps d'échange, nous préparerons la messe du dimanche de la santé du 09 février 2025.

Nouveaux Honoraires pour les célébrations

Une célébration chrétienne est sans prix, elle n'a pas de valeur marchande : nous sommes tous bénéficiaires de l'amour gratuit du Seigneur. Cependant l'Église a besoin de ressources matérielles pour accomplir sa mission. C'est pourquoi, depuis des siècles, la pratique de faire un don à l'occasion d'une célébration s'est développée. Bien-sûr, la célébration d'un sacrement ne dépend pas de la possibilité des personnes de verser un honoraire : une famille qui n'a pas les moyens de faire un don doit être accueillie au même titre que les autres. C'est pourquoi on n'adresse pas de facture.

Au printemps dernier, les évêques de la Province de Lyon ont décidé de nouveaux honoraires pour les célébrations.

Dans le diocèse d'Annecy, cette grille entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2025.

Pour les baptêmes, la participation reste libre.

- Pour les mariages, l'offrande conseillée est de 250 à 1000 €, ou 5% des sommes totales engagées pour la journée.
 - Pour les funérailles, l'offrande conseillée est de 200 à 600 €.
 - L'offrande pour les messes reste à 18 €.
- Le choix a été fait d'indiquer une fourchette plutôt que de donner un montant précis.**

Quêtes des funérailles

Actuellement, les quêtes faites lors des funérailles sont attribuées pour moitié à la célébration de messes, et pour moitié aux besoins de la paroisse. Cependant, ces quêtes peuvent atteindre des montants élevés, et il est souvent difficile de célébrer les messes reçues dans un délai convenable.

Après réflexion, le Conseil Presbytéral, dans sa session du 8 octobre 2024, a pris la décision suivante :

- A l'occasion de chaque célébration de funérailles, on comptabilisera cinq messes à l'intention du défunt, quel que soit le montant de la quête, et même quand ce montant ne couvre pas les honoraires pour cinq messes (18 € x 5 = 90 €).
- Le reste de la quête sera destinée à la paroisse pour couvrir les frais et les charges.

Merci de votre compréhension